

**Bibliothèque nationale du Canada. Répertoire des bibliothèques canadiennes. 1 — Bibliothèques du gouvernement fédéral / Canadian Library Directory. 1 — Federal Government Libraries. Ottawa, 1974. Non paginé**

Richard Paré

Volume 20, numéro 4, décembre 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055664ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055664ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Paré, R. (1974). Compte rendu de [Bibliothèque nationale du Canada. *Répertoire des bibliothèques canadiennes. 1 — Bibliothèques du gouvernement fédéral / Canadian Library Directory. 1 — Federal Government Libraries*. Ottawa, 1974. Non paginé]. *Documentation et bibliothèques*, 20(4), 208-209.  
<https://doi.org/10.7202/1055664ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1974

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

la clarté du texte; cette remarque vaut d'ailleurs pour l'ensemble du volume.

Dans le chapitre 3 sur le catalogue systématique, on y trouve plusieurs pages sur l'histoire et la description de la Classification décimale universelle (p. 52-59) et de la classification de la National Library of Medicine (p. 62-64) mais quelques lignes seulement pour décrire la consultation et les avantages d'un catalogue systématique (p. 59-62). Le titre de ce chapitre a-t-il été mal choisi . . . ?

Le chapitre 4 qui s'intitule "La recherche bibliographique", comporte deux parties. La première et la plus importante (p. 68-130) donne une définition des bibliographies et en énumère les genres. L'auteur y décrit aussi quelques bibliographies nationales courantes et rétrospectives. En accordant toujours une importance aux productions françaises, elle poursuit son exposé avec les répertoires de périodiques et certaines bibliographies spécialisées rétrospectives et courantes. C'est forcément incomplet. Il aurait été certes plus utile au chercheur débutant que la deuxième partie de ce chapitre (p. 130-148) soit plus développée. Les articles sur la conduite de la recherche dans les livres, dans les périodiques et dans les thèses auraient mérité un meilleur traitement.

On ne mentionne nulle part les autres formes de publications comme les dictionnaires, les encyclopédies, les dictionnaires biographiques, etc. qui sont pourtant des sources spécifiques de renseignements.

Le chapitre 5 sur les "Documents autres que les livres" ne répond pas à l'attente du lecteur. On accorde beaucoup plus d'importance au traitement technique de ces autres documents qu'aux sources permettant de les repérer. On localise certaines grandes collections françaises de manuscrits, de cartes et plans ou d'estampes, etc. La seule source semble être divers suppléments à la *Bibliographie de la France*. Le lecteur-chercheur peut-il mieux repérer sa documentation s'il sait que:

"Les cartes arrivent roulées ou à plat. Roulées, il faut les mettre sous presse pour les aplatir. Elles peuvent être aussi vendues pliées. Dans ce cas, on les déplie. On les monte sur toile ou sur bristol . . ." (p. 154).

Une mauvaise répartition des sujets traités dans chacun des chapitres fait aussi de ce volume un magnifique fourre-tout. Le chapitre 6 en est le meilleur exemple. On retrouve plusieurs renvois d'un chapitre à un autre et aussi des renvois d'un article à un autre dans un même chapitre. On réfère, par exemple, au

chapitre premier pour le cas d'une notation d'un ouvrage anonyme; on considère la translittération d'un titre à deux endroits dans le chapitre 6 (p. 180 et 188); etc. . .

Bien qu'il s'intitule "Notation des références bibliographiques", le chapitre 6 contient aussi des articles portant sur l'établissement d'un index, l'appareil critique d'un ouvrage (tableaux, index, bibliographie, table des matières, etc.) et la présentation d'un article de périodique (forme, nature, etc.)

Le chapitre 7 qui s'intitule "Présentation d'un manuscrit pour l'édition" ne comporte que deux pages, il aurait dû contenir les derniers éléments du chapitre 6 (énumérés ci-dessus) qui s'y intègrent d'ailleurs parfaitement.

L'auteur, à mon avis, ne démystifie pas la consultation d'une bibliothèque. Elle en complique davantage l'utilisation parce que son exposé ne m'apparaît pas très systématique. Elle explique plusieurs points importants d'une recherche de documentation mais n'a pas su organiser ses données pour atteindre le but fixé. Un non-spécialiste ne s'y retrouvera jamais. Au surplus, il n'y a pas d'index des sujets étudiés: étant donné la disparité et la dispersion des sujets, un index-sujets était nécessaire pour faciliter la consultation de l'ouvrage. Pourtant l'auteur écrit:

"Une étude sérieuse doit également comporter un index. L'index est constitué par une liste alphabétique des termes reprenant les noms cités et les sujets traités dans le livre, suivis des numéros des pages les concernant" (p. 201).

Louise Beauregard  
Cégep Maisonneuve  
Montréal

---

*Bibliothèque nationale du Canada. Répertoire des bibliothèques canadiennes. 1 — Bibliothèques du gouvernement fédéral / Canadian Library Directory. 1 — Federal Government Libraries. Ottawa, 1974. Non paginé.*

Ce répertoire est le premier d'une série qui inclura éventuellement tous les types de bibliothèques au Canada et est réalisé grâce à des crédits fournis par la Bibliothèque nationale du Canada.

De prime abord, en consultant ce premier

tome sur les bibliothèques du gouvernement fédéral, on est quelque peu surpris par le grand nombre de bibliothèques qui y sont répertoriées, soit 236; on en trouve toutefois l'explication en lisant la préface qui précise que le terme "bibliothèque" s'applique ici à toute collection organisée de documents à laquelle un employé y consacre au moins quinze heures de son temps par semaine.

Cette définition qui a l'avantage de réunir, en plus des bibliothèques, tous les centres de documentation et d'information qui existent au gouvernement fédéral, a aussi l'inconvénient de voir côtoyer des bibliothèques ayant plusieurs milliers de documents et un personnel imposant avec d'autres qui ne possèdent que quelques centaines de documents gérés par une seule personne.

L'ouvrage qui est bilingue et présenté sous une reliure tête-bêche, se divise en deux parties. D'abord celle des bibliothèques nationales (il est d'ailleurs étonnant de voir qu'il y en a plusieurs) et la section des bibliothèques des ministères et organismes gouvernementaux.

En consultant attentivement cet ouvrage, réalisé à partir d'un questionnaire qu'on a fait parvenir à tous les organismes intéressés, on note par exemple que la Bibliothèque nationale scientifique qui est mentionnée dans la section des bibliothèques nationales, revient à neuf reprises avec les bibliothèques des ministères et organismes gouvernementaux (17F-25F et 167E-175E).

Les compilateurs ont respecté avec minutie toutes les informations reçues de chacune des bibliothèques, ce qui permet à l'occasion de dérouter le lecteur (ex.: Heures d'ouverture: 8h00 à 15h50, 8h07 à 16h30, 12h45 à 16h35). En plus d'un index préparé pour la section des ministères et organismes, l'ouvrage comporte aussi quatre autres index qui se révéleront fort utiles pour la consultation: un index des opérations automatisées qui réfère à toutes les bibliothèques ayant des activités dans le domaine de l'automatisation, un index géographique qui permet de localiser, par ville (sauf pour Ottawa-Hull) chacune des bibliothèques, un index des noms de personnes et, enfin, un index des matières qui localise, par sujet ou par centre d'intérêt, toutes les bibliothèques et leurs diverses activités.

On doit féliciter les responsables de la traduction française qui ont fait un travail sans bavure pour respecter tous les termes et expressions techniques que l'on rencontre dans ce genre d'ouvrage. J'aurais toutefois préféré lire pour "current awareness", "mise à jour couran-

te" plutôt que "mise au courant"; et pour "serious research", "recherche approfondie" plutôt que "recherche sérieuse".

En somme, le premier tome de cette série nous fournit une multitude d'informations sur l'état des bibliothèques du gouvernement fédéral. Il nous permet, par exemple, de constater la diversité du personnel responsable des bibliothèques: agent de renseignement, commis de bibliothèques, agent d'information, bibliothécaire régional, bibliothécaire ministériel, surintendante, conseiller en services d'information, chef de bureau, secrétaire de direction, avocate, officier responsable, etc. . . .

Nous ne pouvons que souhaiter la parution prochaine des tomes suivants afin d'avoir une vue d'ensemble de l'état des bibliothèques canadiennes. De toute façon, ce premier volume a entièrement sa place dans toutes les bibliothèques et tous les organismes qui se préoccupent de documentation.

**Richard Paré**  
Ministère des Communications  
Québec

